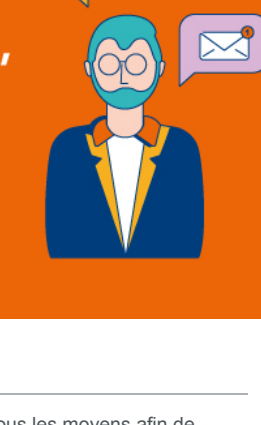


JANVIER 2021

PRENEZ SOIN DE VOUS, NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE IMMEUBLE



Nos meilleurs vœux

En 2020, les équipes Foncia sont restées mobilisées par tous les moyens afin de garantir une continuité de service, malgré une situation sanitaire sans précédent. Elles ont veillé à être au plus près de vos besoins, réactives et transparentes, pour répondre à vos attentes et vous satisfaire au quotidien, même quand nos agences ne pouvaient pas vous accueillir. Elles continueront et feront encore mieux en 2021, car **la satisfaction de nos clients est une exigence à laquelle nous travaillons chaque jour.**

Pour commencer cette nouvelle année, **Foncia sera pour la première fois partenaire de l'opération Pièces Jaunes**, dont la collecte au profit de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France débutera le 18 janvier. En 2021, afin de respecter les gestes barrières, les fameuses tirelire ne seront pas disponibles dans les commerces ou les points habituels. Les contributions pourront se faire sans contact, via QR code, SMS ou [en cliquant ici](#).

J'ai souhaité que Foncia soit partenaire de cette opération afin de contribuer à sa promotion et à son succès. **Peut-être souhaitez-vous également vous associer à cette initiative solidaire.** Dans cette attente, permettez-moi de vous souhaiter une très belle et heureuse année 2021.

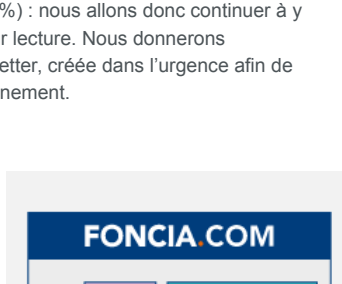
Meilleurs vœux à vous et à vos proches,

Philippe Salle
Président du groupe Foncia

MERCI

Merci à vous de faire de cette newsletter un succès

En octobre 2020, nous avons sollicité une partie d'entre vous pour une enquête de lectorat, afin de pouvoir mesurer et renforcer la qualité de notre newsletter, que vous êtes nombreuses et nombreux à lire depuis bientôt un an.



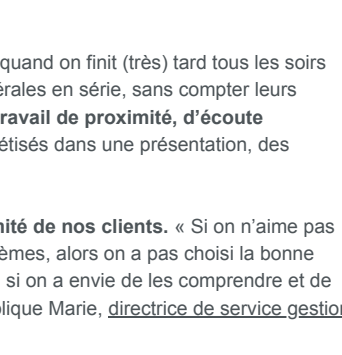
Merci à celles et ceux qui ont pris le temps de répondre à nos questions : **grâce à vos retours, nous pourrions continuer à améliorer la qualité de cette newsletter, pour toujours mieux répondre à vos attentes et vos besoins.**

En grande majorité, vous considérez les informations communiquées plutôt ou très utiles (85 %), claires (92 %) et pertinentes (86 %) : nous allons donc continuer à y travailler chaque mois, en veillant à faciliter leur lecture. Nous donnerons prochainement un nouvel aspect à cette newsletter, créée dans l'urgence afin de pouvoir vous informer pendant le premier confinement.

À VOTRE SERVICE

Il y a des belles personnes derrière nos services

Les collaborateurs et les collaboratrices du groupe Foncia ont en commun de mettre chaque jour leur engagement, leur expertise, leurs belles attitudes à votre service.



Chaque semaine, Foncia publie le portrait de [belles personnes](#) qui contribuent à la réputation de notre marque, à la qualité de nos services et à votre satisfaction. Au-delà de leur engagement quotidien, **ces femmes et ces hommes dévoilent en toute transparence leur passion pour leur métier.**

Le métier de syndic ressemble à une vocation quand on finit (très) tard tous les soirs du mois de juin pour cause d'assemblées générales en série, sans compter leurs longues heures de préparation. **Des mois de travail de proximité, d'écoute attentive, d'investissement personnel** synthétisés dans une présentation, des débats... et puis un vote décisif.

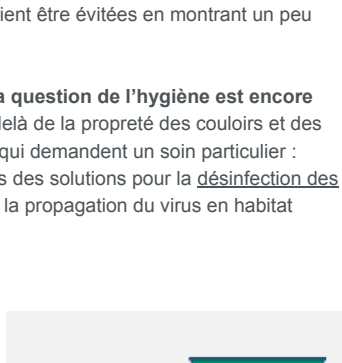
Nos métiers s'exercent souvent dans l'intimité de nos clients. « Si on n'aime pas les gens, si on ne s'intéresse pas à leurs problèmes, alors on a pas choisi la bonne voie ! En revanche, si on sait écouter les gens, si on a envie de les comprendre et de les aider, alors on est fait pour ce métier », explique Marie, [directrice de service gestion locative à Lyon](#).

Achat ou location, le logement est un besoin primaire, essentiel, que nos équipes s'efforcent chaque jour de satisfaire dans plus de 500 agences en France, en faisant preuve de réactivité, d'expertise et de transparence. **Impossible de faire ces métiers sans y mettre une partie de soi**, et c'est une véritable fierté pour les femmes et les hommes de Foncia.

LA VIE DE MON IMMEUBLE

Prenons soin ensemble des parties communes

Par définition, les parties communes sont partagées avec l'ensemble des personnes qui vivent autour de nous. Pour le confort de tous et toutes, il est donc essentiel d'en prendre soin.



Signé par chaque propriétaire et appliqué par le syndic, le règlement de copropriété définit entre autres les droits et les devoirs en matière d'usage des parties communes. Il peut être modifié en assemblée générale, et le syndic veille à son application. En cas de désaccord, les copropriétaires peuvent s'y référer, mais **au quotidien, il est préférable de faire preuve de civilité et de bon sens.**

Trop de bruit dans la cage d'escalier ou le jardin, l'usage impropre de l'ascenseur au cours d'un démantèlement, un sac poubelle attendant sur un paillason d'être descendu : autant de situations assez courantes dans les parties communes et qui sont sources de tensions, alors qu'elles pourraient être évitées en montrant un peu plus de considération.

Parmi tous ces sujets potentiels de discorde, **la question de l'hygiène est encore plus sensible en période de pandémie.** Au-delà de la propreté des couloirs et des miroirs, ce sont toutes les surfaces de contact qui demandent un soin particulier : claviers, boutons, poignées... Il existe d'ailleurs des solutions pour la [désinfection des parties communes](#) d'immeubles, afin de limiter la propagation du virus en habitat collectif. De quoi rassurer tout le voisinage !

LA QUESTION PRATIQUE

Comment chauffer efficacement son logement ?

Chaque hiver, la question revient : comment chauffer confortablement son logement, sans que ça coûte trop d'argent ? Suivez le guide : Christophe Dupont, président de Tech-Way, filiale du groupe Foncia dédiée à l'expertise technique de l'habitat.



« Commencez par vérifier la qualité de l'isolation de votre habitation : en moyenne, le plafond représente 40 % des pertes de chaleur. Viennent ensuite les murs (30 %) et les fenêtres (20 %). **Avec une bonne isolation, vous pourrez réduire ces pertes d'environ 30 %**, ce qui est loin d'être neutre sur un budget annuel de chauffage !

Au-delà de l'isolation, il existe quelques règles de base. **Chauffez en continu votre logement, et variez la température selon les pièces et vos besoins** : 20 à 21 degrés conviendront pour un salon, une salle à manger ou une salle de bain, alors que 18 ou 19 degrés suffiront amplement dans une cuisine ou une chambre.

Pensez à ouvrir vos fenêtres chaque jour pendant 5 minutes, au moins. Certes, vous perdrez un peu de chaleur, mais la température remontera vite, et vous réduirez ainsi la pollution intérieure, souvent plus importante qu'à l'extérieur. Autre avantage : un coup de froid dans une pièce réduit fortement le nombre d'acariens !

Dernier conseil : **en cas d'absence, ne coupez pas le chauffage** pour faire des économies, car vous consommez encore plus d'énergie à votre retour. Si vous partez longtemps, modulez simplement le chauffage pour maintenir une température d'environ 12 degrés. »

À écouter : un extrait de l'émission [On parle Immo](#) sur Sud Radio pour savoir comment faire des économies d'énergie

LE CHIFFRE CLÉ

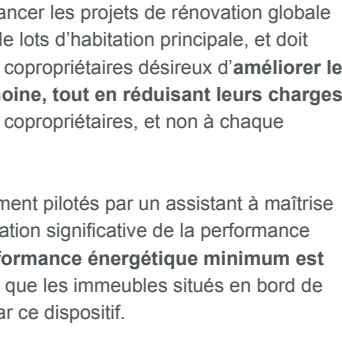


C'est le nombre d'assemblées générales organisées par Foncia chaque année, soit plus d'une par copropriété gérée. Les AG sont un temps fort de l'année des syndics, un rendez-vous incontournable qui les mobilisent de longues semaines en amont pour préparer avec le conseil syndical ces réunions de plusieurs heures (à distance ou en présence) qui décident notamment le budget de chaque immeuble pour l'année à venir.

LA RÉGLEMENTATION DÉCRYPTÉE

Qui peut bénéficier de MaPrimeRénov' Copropriété ?

Annoncé le 5 octobre 2020, le dispositif MaPrimeRénov' Copropriété constitue une évolution notable des aides à la rénovation énergétique, notamment par sa dimension collective.



[MaPrimeRénov' Copropriété](#) est destinée à financer les projets de rénovation globale de copropriétés composées d'au moins 75 % de lots d'habitation principale, et doit permettre le passage à l'acte des syndicats de copropriétaires désireux d'**améliorer le confort, la qualité et la valeur de leur patrimoine, tout en réduisant leurs charges énergétiques.** Elle est versée au syndicat des copropriétaires, et non à chaque copropriétaire.

Ces travaux de rénovation globale, obligatoirement pilotés par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), doivent garantir une amélioration significative de la performance énergétique de la copropriété. **Le gain de performance énergétique minimum est de 35 %**, pièces justificatives à l'appui. À noter que les immeubles situés en bord de mer ou en montagne ne sont pas concernés par ce dispositif.

Côté financements, MaPrimeRénov' Copropriété dispose de couvrir 25 % du montant des travaux par logement (plafonné à 15 000 €), et 30 % du montant de la prestation de l'AMO (plafonné à 600 € par logement). Il existe également des bonus de 500 € par logement pour les bâtiments basse consommation (atteinte de l'étiquette énergie A ou B) et les passoires thermiques (sortie de l'étiquette énergie F ou G).

Pour en savoir plus, parlez-en à votre conseil syndical qui sera prochainement informé par votre syndic Foncia.

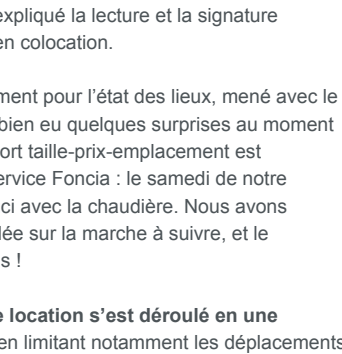
À écouter : un extrait de l'émission [On parle Immo](#) sur Sud Radio au sujet des aides de l'État en matière de rénovation énergétique

À lire : un article de [Mon guide immo](#) qui explique en quoi consiste la rénovation énergétique

LA TENDANCE IMMO

Vos projets immobiliers avancent, même à distance !

Grâce à la dématérialisation de leurs outils, nos équipes peuvent désormais vous accompagner à distance dans vos projets immobiliers, même en période de confinement. La preuve avec la colocation de notre client Loris H. à Toulouse.



« À la recherche d'un T4 dans le sud de Toulouse en vue d'une colocation à trois, j'ai trouvé sur internet une annonce répondant à tous nos critères. Comme nous avions déjà donné nos préavis respectifs, **nous avions le droit de déménager malgré le confinement, mais il fallait faire vite !** J'ai donc appelé le numéro indiqué, celui de Manon Petrocelli, une sympathique négociatrice location de Foncia Toulouse avec qui j'ai eu un très bon contact.

Compte tenu des circonstances, **nous avons rapidement fixé un rendez-vous pour une visite virtuelle en direct.** Nous avons même pu choisir la plateforme qui nous convenait, pratique ! Notre contact chez Foncia a pris le temps de décrire l'appartement en détail et de répondre à nos questions sur la colocation : type de bail, charges locatives, abonnements divers, signature électronique...

Cette visite vidéo a confirmé que l'appartement répondait à nos attentes, et nous a permis de réaliser que nous connaissions d'autres personnes dans cette résidence. **Nous avons constitué notre dossier à distance, avec l'aide des équipes de Foncia Toulouse.** Elles nous ont notamment expliqué la lecture et la signature électronique du bail, qui se font à tour de rôle en colocation.

Nous avons enfin mis les pieds dans l'appartement pour l'état des lieux, mené avec le plus grand sérieux pendant trois heures. Il y a bien eu quelques surprises au moment de disposer nos meubles, mais au final le rapport taille-prix-emplacement est totalement satisfaisant. Même chose pour le service Foncia : le samedi de notre emménagement, nous avons rencontré un souci avec la chaudière. Nous avons obtenu une réponse immédiate, claire et détaillée sur la marche à suivre, et le problème a été résolu dans les plus brefs délais !

Malgré le confinement, tout le processus de location s'est déroulé en une semaine, grâce au digital qui facilite la vie, en limitant notamment les déplacements pour les colataires et leurs garants. »

Pour en savoir plus sur nos services à distance, contactez votre [agence Foncia](#).

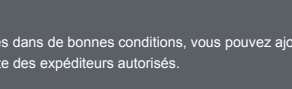
LA FAQ

Nos réponses à vos questions

Nos équipes sont heureuses de vous accueillir en agence, de préférence sur rendez-vous. Elles assurent la continuité de nos services, dans le respect des contraintes qui nous sont imposées, des gestes barrières et des règles de distanciation.

Vous pouvez également contacter votre agence via votre espace client MyFoncia, et retrouver **nos réponses à vos principales questions sur [foncia.com](#).**

RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE :



Pour toujours recevoir nos messages dans de bonnes conditions, vous pouvez ajouter info@smailing.foncia.fr à votre carnet d'adresses ou à la liste des expéditeurs autorisés.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de la part de Foncia, vous pouvez vous retirer de notre liste de diffusion en cliquant sur le lien suivant : se désabonner.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur et au Règlement européen (UE) 2016/679, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation et de suppression des informations vous concernant, à formuler auprès de Foncia Groupe en contactant directement le délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse mail suivante : dpo@foncia.com.

Merci de ne pas répondre à ce message car votre réponse ne pourra pas être traitée.